

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique portant sur une demande d'autorisation d'exploiter une installation de transit de pneumatiques broyés et de déchets solides broyés (DSB) présentée par la société « SAS Comptoir Languedocien de Transit et de Manutention » (CLTM) représentée par M. Jérôme STRAUSS, sur une aire de transit (3360m<sup>2</sup>) déjà existante de la zone industrielle de Port-La-Nouvelle, aura lieu du 04 septembre 2018 au 18 septembre 2018 en mairie de Port-la-Nouvelle.

### **Personne responsable du projet :**

M. Jérôme STRAUSS, Directeur Général, est le responsable du projet de la société « Comptoir Languedocien de Transit et de Manutention » sise au 222 avenue de la mer 11210 Port-La-Nouvelle  
Tel : 04 68 48 01 02. Fax 04 68 48 49 96

### **Commissaire enquêteur :**

Par décision du 16 juillet 2018 Madame le Président du Tribunal Administratif de Montpellier, a désigné comme commissaire enquêteur M. Richard FORMET, Officier Supérieur de gendarmerie, retraité. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

**Publicité :** un avis au public sera inséré par mes soins et aux frais du pétitionnaire quinze jours avant l'ouverture de l'enquête, et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans le département de l'Aude.

### **Lieu de l'enquête :**

Cette demande relève de l'examen au cas par cas en application de l'article R122-3 du code de l'environnement.

Par décision du 12 mai 2017 le préfet de région, autorité compétente en matière d'environnement, a précisé que ce projet n'est pas soumis à l'étude d'impact.

Ce projet n'est en conséquence pas soumis à l'avis de l'autorité environnementale

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier papier et un registre d'enquête dûment visé par le commissaire enquêteur avant l'ouverture de l'enquête publique, seront tenus à la disposition du public afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre ouvert dans la mairie de Port-La-Nouvelle, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant :  
<http://www.aude.gouv.fr/Rubriques/Accueil> > Politiques publiques > Environnement > Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement > Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) > Les dossiers ICPE complets à consulter > Autres > Demande d'autorisation d'exploiter, par la S.A.S "CLTM", une aire de transit de pneumatiques broyés à Port-La-Nouvelle.
- gratuitement sur un poste informatique, en mairie de Port-La-Nouvelle, siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture aux publics.

Les observations relatives au projet pourront être envoyées avant la clôture de l'enquête, soit :

- - par courriel à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :  
[pref-broyatpneus-portlanouvelle@aude.gouv.fr](mailto:pref-broyatpneus-portlanouvelle@aude.gouv.fr)
- - par courrier à la mairie de 11240 Port-la-Nouvelle, place du 21 juillet 1844

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à disposition au siège de l'enquête. Les courriels seront consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Aude.

Le dossier d'enquête publique, qui comprend entre autres rubriques, une étude de dangers, l'avis de l'inspecteur des installations classées, et les cartes sont également consultables en mairie de Port-la-Nouvelle et sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant :

<http://www.aude.gouv.fr/Rubriques/Accueil> > Politiques publiques > Environnement > Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement > Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) > Les dossiers ICPE complets à consulter > Autres > Demande d'autorisation d'exploiter, par la S.A.S "CLTM", une aire de transit de pneumatiques broyés à Port-La-Nouvelle.

La commune concernée est Port-La-Nouvelle.

**Permanences du commissaire-enquêteur :**

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de 11240 Port-la-Nouvelle, place du 21 juillet 1844, aux jours et horaires suivants :

- **Le 04 septembre 2018 de 09h à 12h**
- **Le 11 septembre 2018 de 14h à 17h**
- **Le 18 septembre 2018 de 14h à 17h (Clôture de l'enquête publique à 17h)**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Port-La-Nouvelle et sur internet à l'adresse suivante à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

<http://www.aude.gouv.fr/Rubriques/Accueil> > Politiques publiques > Environnement > Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement > Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) > Les dossiers ICPE complets à consulter > Autres > Demande d'autorisation d'exploiter, par la S.A.S "CLTM", une aire de transit de pneumatiques broyés à Port-La-Nouvelle.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

- M. Jérôme STRAUSS responsable du projet « transit de broyat de pneumatiques et de déchets solides broyés » DSB Tel : 04.42.16.38.38 Fax 04.42.39.90.39

**NB. :** Avis devant paraître quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, soit avant le 20 août 2018.

Carcassonne, le 03 août 2018

Pour le préfet et par délégation,  
chef de bureau de l'environnement  
et de l'aménagement du territoire,

*SIGNÉ*

Sylvie ESPUGNA